

Q14 2023 01

Question orale relative à la consommation et aux économies d'énergie dans les bâtiments municipaux.

Depuis quelques mois, les pouvoirs publics ont mis en place les mesures d'économie et d'étalement de la consommation d'énergie – en particulier d'électricité.

Nécessaires à court, mais aussi à long terme si l'on considère l'enjeu climatique, ces mesures n'en soulignent pas moins les erreurs stratégiques majeures des derniers gouvernements en matière de politique énergétique et de stratégie industrielle pour la production d'électricité.

Cela étant, limiter notre consommation d'énergie doit être un réflexe, indépendamment de la conjoncture. Or, lorsque l'on se déplace dans Paris et notamment dans le 14^{ème} arrondissement, on peut observer que des bâtiments municipaux restent éclairés tard le soir (ie longtemps après la fermeture) et/ou le week-end : il peut s'agir d'éclairage ornemental, d'éclairage de vitrines à caractère « publicitaire », de parties communes d'immeubles municipaux ...

Sans préjuger des motifs conduisant à ce constat, les élus du groupe 100 % 14^{ème} demandent à la Maire du 14e :

- **quelles mesures spécifiques ont été décidées en matière d'économie d'énergie dans notre arrondissement ;**
- **comment ces mesures sont mises en œuvre dans les différents types d'immeubles relevant de la Ville : bureaux, écoles, gymnases, conservatoire,...**
- **quels immeubles sont éventuellement exclus du champ d'application (par exemple pour raison de sécurité,...) ;**
- **quel contrôle est fait de leur application et quelles mesures de sensibilisation du personnel sont déployées ;**
- **quelle politique de plus long terme est envisagée ou prévue pour faire des immeubles actuels des « bâtiments intelligents » (modernisation des installations techniques, régulation automatique des consommations,...).**